

MINISTERE DE L'EAU, DES AMENAGEMENTS
HYDRAULIQUES ET DE L'ASSAINISSEMENT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION GENERALE DE L'ASSAINISSEMENT,
DES EAUX USEES ET EXCRETA

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

**Inventaire National des Ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable et collecte
d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excreta
en 2013**

Termes de référence

Novembre 2013

Sommaire

1. Contexte et justification.....	3
2. Objectifs et résultats attendus	3
2.1. Objectifs	3
2.2. Résultats attendus	4
3. Méthodologie.....	4
3.1. Organisation de la formation	4
3.2. La collecte des données	4
3.2.1 Rôle des acteurs intervenant dans l'opération	4
3.2.2 Outils de collecte et durée de la collecte	5
3.3. Validation des informations et remontée des fiches de collecte.....	5
3.4. La saisie et traitement des données.....	5
ANNEXES :	6

1. Contexte et justification

Pour mesurer les résultats ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des actions menées chaque année par le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (PN-AEPA), un système de suivi évaluation a été mis en place. Ce système doit permettre d'avoir une meilleure connaissance des conditions d'accès des populations aux infrastructures eau et assainissement, mais également d'apprécier les résultats et impacts du programme mis en œuvre.

Depuis 2008, le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement, à travers la Direction Générale des Ressources en Eau, procède régulièrement à la collecte d'information sur les ouvrages d'Approvisionnement en Eau Potable conformément au dispositif de suivi évaluation pour la mise à jour de la Base de Données de l'Inventaire National des Ouvrages Hydrauliques (BD_INOH) mise en place en 2005.

En 2011, la collecte a concerné à la fois les ouvrages d'Approvisionnement en eau potable (AEP) et les ouvrages d'assainissement des eaux usées et excreta (AEUE), comme le prévoit le dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA. L'opération de « Mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excreta » de 2011 et 2012 ont été menée conjointement par la Direction générale des ressources en eau (DGRE), la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excreta (DGAEUE) et les Directions régionales de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (DREAHA). L'opération de collecte de 2013 sera menée selon ce même principe.

En effet, il est attendu qu'un grand nombre d'ouvrages d'assainissement familial aient été réalisés au cours de l'année 2013. Aussi il a été retenu d'adapter la période de collecte afin de permettre aux points focaux communaux de disposer de suffisamment de temps pour collecter correctement toutes les informations sur ces ouvrages. Pour cette année 2013, il est convenu d'organiser la collecte en deux étapes :

- La première étape se déroule depuis septembre 2013 : le point focal ratisse entièrement la commune qui lui est confiée. Il identifie et collecte toutes les informations sur les latrines nouvellement réalisées en 2013 dans les ménages, les écoles et les lieux publics (gares, marchés et lieux de culte). Au cours de ce ratisage, le point focal identifie et collecte également toutes les informations sur les équipements en blocs de latrines de tous les CSPS de la commune. Cette étape dure jusqu'en novembre 2013.
- La **seconde étape** se déroule **en novembre/décembre 2013** : le point focal ratisse une nouvelle fois, entièrement, la commune qui lui est confiée. Il identifie et collecte toutes les informations sur les ouvrages d'AEP et sur tous les autres ouvrages d'assainissement réalisés dans les ménages, les CSPS, les écoles et les lieux publics (gares, marchés et lieux de culte) depuis son passage en septembre 2013. La durée de cette étape est de 28 jours.

Cette présente opération sera menée conjointement par la Direction générale des ressources en eau (DGRE), la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excreta (DGAEUE) et les Directions régionales de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (DREAHA) sur la période allant du 21 novembre 2013 au 10 janvier 2014.

Les présents termes de référence présentent les principales étapes et l'organisation de cette opération.

2. Objectifs et résultats attendus

2.1. Objectifs

L'objectif principal de cette opération est de disposer d'informations exhaustives sur le nombre et les types d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées et excreta réalisés dans le milieu rural au Burkina Faso.

Spécifiquement, il s'agira de :

- vérifier l'état (localisation, fonctionnalité, statut des ouvrages etc.) des points d'eau potable existants et inventorier les nouveaux points d'eau réalisés en 2013;
- faire un recensement exhaustif des latrines familiales construites ou réhabilitées en 2013;
- faire un recensement exhaustif des latrines institutionnelles et publiques construites ou réhabilitées en 2013;
- faire un recensement exhaustif des douches modernes, bacs à laver et autres ouvrages modernes d'assainissement des eaux usées, construits ou réhabilités en 2013.

2.2. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de cette opération sont :

- l'état (localisation, fonctionnalité, statut des ouvrages etc.) des points d'eau potable existants est vérifié et les nouveaux points d'eau potable réalisés en 2013 sont inventoriés;
- les latrines familiales construites ou réhabilitées en 2013 sont entièrement recensées ;
- les latrines institutionnelles et publiques construites ou réhabilitées en 2013 sont recensées de manière exhaustive ;
- tous les douches modernes, bacs à laver et autres ouvrages modernes d'assainissement des eaux usées, construits ou réhabilités en 2013 sont recensés.

3. Méthodologie

L'opération comporte 3 phases : i) la formation des points focaux, ii) la collecte proprement dite et iii) la saisie et le traitement des données.

3.1. Organisation de la formation

La formation des points focaux est assurée par la DREAHE pour ce qui concerne les modules AEP et AEUE. La DREAHA sera appuyée par la DGRE et la DGAEUE. La formation se déroulera pendant deux (2) jours dans chaque région selon le calendrier défini à cet effet (cf. annexes 1 et 2).

3.2. La collecte des données

3.2.1 Rôle des acteurs intervenant dans l'opération

La collecte sera réalisée par les points focaux communaux. Actuellement il existe un point focal par commune, soit 351 points focaux. Le personnel de collecte et de supervision est composé ainsi qu'il suit :

- Supervision nationale : équipe centrale 18 personnes ;
- Contrôle et supervision régionale : 26 agents des DREAHA ;
- Agents de collecte : 351 points focaux communaux.

Le point focal est chargé de collecter les données sur le terrain, de vérifier le remplissage des fiches d'inventaire remplis par les enquêteurs additionnels, de centraliser les fiches d'inventaire, de faire la synthèse des fiches d'inventaire (cf. fiche de synthèse), de faire l'archivage des fiches et enfin de transmettre les fiches remplies au Maire pour validation.

Le maire est chargé de valider avec le conseil municipal les données recueillies sur le terrain ; d'archiver les données collectées et de les transmettre à la DREAHA.

Au niveau régional, les superviseurs de la DREAHA assurent la formation des points focaux. Ils sont chargés de superviser le travail des points focaux de leurs zones de compétence en vérifiant le remplissage des fiches par les points focaux et s'assurant que toutes les informations ont été recueillies. Ils vérifient et valident également les données transmises par les maires.

Au niveau central : la DGRE et la DGAEUE sont chargés de l'organisation générale et la supervision nationale de l'opération.

3.2.2 Outils de collecte et durée de la collecte

Il existe des fiches de collecte spécifiques pour la collecte des ouvrages d'AEP et pour la collecte des ouvrages d'AEUE.

Pour les ouvrages d'AEUE, compte tenu de la spécificité des ouvrages selon qu'ils sont familiaux ou publics, deux modèles de fiche de collecte sont conçus. L'un sert à la collecte des informations sur les latrines familiales et l'autre sert à la collecte des informations sur les latrines institutionnelles et publiques.

Pour permettre le remplissage harmonieux des fiches de collecte AEP et AEUE, des **guides de remplissage** seront mis à la disponibles des points focaux.

La durée totale de la collecte est estimée à 4 semaines. La collecte démarre au plus tard deux jours après la fin de la formation.

3.3. Validation des informations et remontée des fiches de collecte

Les informations collectées pour l'AEP par village sont visées par un conseiller municipal ou par le Président du CVD du village concerné.

Les informations collectées sont validées pour chaque commune par le maire (ou son représentant) et transmises à la DREAHA qui vérifie que les fiches sont toutes complètes et correctement renseignées.

La DREAHA transmet les fiches d'informations au plus tard une semaine après la phase terrain. Elle transmet toutes les fiches relatives à la collecte AEP à la DGRE et toutes les fiches relatives à la collecte AEUE à la DGAEUE.

A la réception des fiches remplies au niveau central, une vérification complète sera opérée pour s'assurer que le remplissage a été conforme aux instructions et qu'il n'y a pas d'erreurs ou de problèmes de cohérence.

3.4. La saisie et traitement des données

Dès que les fiches sont transmises au niveau central, les informations seront saisies et traitées.

La saisie des données de l'AEP dans la base INO par les superviseurs régionaux sera faite conformément au calendrier en annexe 2.

La saisie des données de l'AEUE sera réalisée par des agents recrutés à cet effet dans la base de données AEUE

ANNEXES :

Annexe 1 - Programme de la formation

Journée 1 (Méthodologie générale et modules AEP)

Horaires	Activité	Support	Intervenant
7h30-8h00	- Arrivée et installation des participants		
8h00 – 8h30	- Mot introductif	- TDR de la collecte - Programme formation	DREAHA Invités
	- Vérification de la présence des invités		
	- Présentation du programme de formation et modalités		
8h30 – 9h30	- Discussion sur les difficultés rencontrés rencontrées dans le cadre de la collecte de données assainissement (septembre 2013)		TOUS
9h30 – 11h00	- Introduction module général	- Modules de formation	DREAHA
	- Module ouvrage AEP		
	- Module GPS		
1100 – 11h30	Pause café		DREAHA
11h 30 – 12h30	- Module fiche d'inventaire (Fiche d'inventaire PEM et système de distribution)	- Guide de remplissage et fiches	DREAHA
	- Fiche de synthèse du point focal		
12h30 – 13h30	Pause déjeuner		DREAHA
13h30 – 15h00	- Remise des fiches villages, d'inventaires	- Fiches	DREAHA
	- Remise des fiches le test terrain, répartition des groupes pour la sortie terrain		

Journée 2 (test terrain)

Horaires	Activité	Support	Intervenant
7h30	- Rassemblement des équipes terrain		Tous
7h30 - 12h00	- Visite de villages disposant d'ouvrages AEPA (forage, puits moderne, AEPS, PEA, latrines familiales, latrines institutionnelles, latrines publiques, puisard...)	- Outils de collecte	Tous
12h00 -13h00	- Débriefing terrain		Tous
13h00 – 14h00	Pause déjeuner		Tous

Annexe 2- Chronogramme de l'opération

Chronogramme pour la mise à jour de l'INO 2013				
	CALENDRIER			
	AXE 1 : SAHEL - CENTRE NORD			
REGION	Période de formation des Points Focaux	Période de collecte des données terrain par les Points Focaux	Période de Transmission des fiches des Communes aux DRAH	Période de Transmission des fiches des DRAH à la DGRE-DGAEUE
SAHEL	21 - 22 Novembre 2013	25 Novembre au 18 Décembre 2013	19 au 22 Décembre 2013	23 au 26 Décembre 2013
CENTRE NORD	25 - 26 Novembre 2013	28 Novembre au 20 Décembre 2013	21 au 24 Décembre 2013	26 au 31 Décembre 2013
AXE 2 : NORD- (PLATEAU CENTRAL + CENTRE)				
NORD	21 - 22 Novembre 2013	25 Novembre au 18 Décembre 2013	19 au 22 Décembre 2013	23 au 26 Décembre 2013
PLATEAU CENTRAL + CENTRE	25 - 26 Novembre 2013	28 Novembre au 20 Décembre 2013	21 au 24 Décembre 2013	26 au 31 Décembre 2013
AXE 3 : EST- CENTRE EST				
EST	21 - 22 Novembre 2013	25 Novembre au 18 Décembre 2013	19 au 22 Décembre 2013	23 au 26 Décembre 2013
CENTRE-EST	25 - 26 Novembre 2013	28 Novembre au 20 Décembre 2013	21 au 24 Décembre 2013	26 au 31 Décembre 2013
AXE 4 : SUD-OUEST - CENTRE SUD				
SUD-OUEST	21 - 22 Novembre 2013	25 Novembre au 18 Décembre 2013	19 au 22 Décembre 2013	23 au 26 Décembre 2013
CENTRE-SUD	25 - 26 Novembre 2013	28 Novembre au 20 Décembre 2013	21 au 24 Décembre 2013	26 au 31 Décembre 2013
AXE 5 : CASCADES-HAUTS-BASSINS				
CASCADES	21 - 22 Novembre 2013	25 Novembre au 18 Décembre 2013	19 au 22 Décembre 2013	23 au 26 Décembre 2013
HAUTS-BASSINS	25 - 26 Novembre 2013	28 Novembre au 20 Décembre 2013	21 au 24 Décembre 2013	26 au 31 Décembre 2013
AXE 6 : BOUCLE DU MOUHOUN-CENTRE-OUEST				
BOUCLE DU MOUHOUN	21 - 22 Novembre 2013	25 Novembre au 18 Décembre 2013	19 au 22 Décembre 2013	23 au 26 Décembre 2013
CENTRE-OUEST	25 - 26 Novembre 2013	28 Novembre au 20 Décembre 2013	21 au 24 Décembre 2013	26 au 31 Décembre 2013
Saisie et traitement des données dans les bases		Traitement des données et calcul des indicateurs		
Période et lieu				
06 au 10 Janvier 2014	DGRE/2iE-DGAEUE	13 au 17 Janvier 2014	DGRE-DGAEUE	

Composition des équipes de sorties pour l'INO(Eau et Assainissement) 2013: DGRE-DGAEUE

Equipe 1: SAHEL - CENTRE NORD				
REGIONS	PERIODE DE FORMATION DES POINTS FOCaux	PERIODE DE SUPERVISION DE LA COLLECTE	COMPOSITION DES EQUIPES	OBSERVATIONS
SAHEL, CENTRE NORD	25 au 28 Novembre 2013	03 au 06 Décembre et du 10 au 13 Décembre 2013	2 DGRE + 1 DGAEUE	
Equipe 2: (PLATEAU CENTRAL+ CENTRE), NORD				
(PLATEAU CENTRAL+ CENTRE), NORD	25 au 28 Novembre 2013	03 au 06 Décembre et du 10 au 13 Décembre 2013	2 DGRE + 1 DGAEUE	
Equipe 3: EST, CENTRE EST				
EST, CENTRE EST	25 au 28 Novembre 2013	03 au 06 Décembre et du 10 au 13 Décembre 2013	2 DGRE + 1 DGAEUE	
Equipe 4: SUD-OUEST, CENTRE-SUD				
SUD-OUEST, CENTRE-SUD	25 au 28 Novembre 2013	03 au 06 Décembre et du 10 au 13 Décembre 2013	2 DGRE + 1 DGAEUE	
Equipe 5: CASCADES, HAUTS BASSINS				
CASCADES, HAUTS BASSINS	25 au 28 Novembre 2013	03 au 06 Décembre et du 10 au 13 Décembre 2013	2 DGRE + 1 DGAEUE	
Equipe 6: BOUCLE DU MOUHOUN-CENTRE-OUEST				
BOUCLE DU MOUHOUN, CENTRE-OUEST	25 au 28 Novembre 2013	03 au 06 Décembre et du 10 au 13 Décembre 2013	2 DGRE + 1 DGAEUE	